



FFvolley

APPEL À PARTICIPATION



PROPOSITIONS D' ACTIONS
DE SENSIBILISATION LIÉES
AUX **VIOLENCES** ET
DISCRIMINATIONS
DANS LE SPORT

PRÉSENTATION DE L'APPEL À PARTICIPATION

Par un communiqué de presse de décembre 2021, le ministère chargé des Sports a informé les fédérations sportives que certaines associations avaient été retenues et subventionnées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « **Ethique et intégrité dans le sport** ».

Ces associations ont été reconnues pour leur apport substantiel en matière de **lutte contre la maltraitance sur les enfants, le harcèlement, l'homophobie, le racisme et/ou de reconstruction des victimes de violences sexuelles et d'éducation au numérique.**

La FFvolley, soucieuse de ces problématiques, a pris soin de contacter ces associations afin de leur proposer l'activation de partenariats visant à **promouvoir et assurer** à l'ensemble de ces licenciés **une pratique sportive éthique, respectueuse et émancipatrice.**

Grâce à la signature de plusieurs partenariats, la FFvolley est désormais en mesure de proposer à tous ces organes déconcentrés une **large offre de formations et d'actions de sensibilisation** sur des thématiques qui sont aujourd'hui au centre de nos préoccupations à tous.

Ainsi, nos nouveaux partenaires vous proposent différents ateliers de formation ou de sensibilisation portant sur les sujets suivants :



RÉPONDRE À L'APPEL À PARTICIPATION

Pour répondre à l'appel à participation, merci de **cliquer sur le bouton ci-dessous** afin d'avoir accès au questionnaire :

(ou accéder au lien directement depuis l'url : <https://bit.ly/3IAMUnW>)

FORMULAIRE DE RÉPONSE

N.B. : Les demandes d'interventions seront traitées par les services fédéraux, qui mettront en contact, sous réserve des disponibilités des associations partenaires, les clubs avec l'interlocuteur privilégié.

TARIFS ET FINANCEMENTS

Subventionnés ou payés par la FFvolley, les frais pédagogiques liées à l'organisation des sessions de sensibilisation ou de formation sont **gratuites pour les clubs volontaires**. Seuls les éventuels frais logistiques réels de l'association partenaire (hébergement, déplacement et repas) restent à la charge des structures fédérales, via un remboursement sur présentation d'une facture.

CONTACT

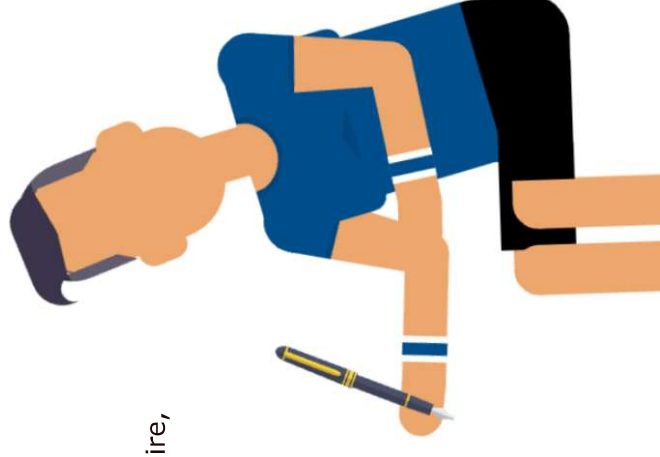
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Madame **Lucie DORLEANS**

Référente Intégrité

07.57.81.30.79

lucie.dorleans@ffvb.org



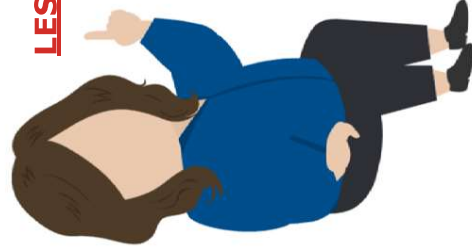
PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Colosse aux pieds d'argile est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, créée en 2013 par Sébastien BOUEILH ancien rugbyman lui-même victime de violences sexuelles dans son enfance.

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

Cette association, partenaire de la FFVolley, a pour objet la **prévention** et la **sensibilisation** aux risques de **violences sexuelles**, de **pédocriminalité** et de **bizutage** dans le milieu sportif.

Elle a également pour objet l'**accompagnement** et l'**aide aux victimes** ainsi que la **formation des personnels** encadrant les enfants.



LES ACTIONS QUE VOUS PROPOSE CAPA

- Une **réunion de sensibilisation** en présentiel ou en visioconférence auprès d'un collectif de bon/haut niveau d'une durée de 2 heures.
- Une **intervention mixte** d'une durée d'1h30 :
 - » Sensibilisation 1/2 journée **enfants** : par tranche d'âge ;
 - » Sensibilisation **adultes** : éducateurs, entraîneurs, bénévoles, parents.

Plus d'infos sur l'association en cliquant sur le bouton :
(ou en accédant au lien directement depuis l'url : <https://colosse.fr>)

Site internet du CAPA

PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



Les Papillons est une association loi 1901 créée en 2018, conventionnée auprès du Ministère des Sports, qui entend **lutter contre les maltraitements infantiles** en déployant des **Boîtes Aux Lettres Papillons** dans les écoles, les clubs de sport afin de permettre aux enfants de libérer leur parole des violences dont ils sont victimes.

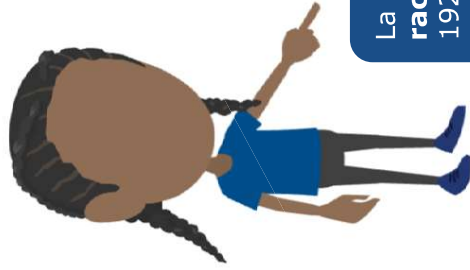
LES ACTIONS QUE VOUS PROPOSENT LES PAPILLONS

- Une **installation de boîte aux lettres** au sein de votre structure afin de recueillir tout éventuel témoignage. Les témoignages sont recueillis par un correspondant local et transmis au bureau de l'association, puis un traitement est réalisé :
 - » Soit en direction de la **Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)** du département concerné ;
 - » Soit en **retour aux bénévoles** pour qu'une réponse locale puisse être apportée.

Plus d'infos sur l'association en cliquant sur le bouton :
(ou en accédant au lien directement depuis l'url : <https://www.associationlespapillons.org>)

Site internet des Papillons

PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



La LICRA est une association loi 1901 qui **combat le racisme et l'antisémitisme** depuis sa création en 1927.

Elle est laïque et indépendante de tout parti politique qui veille sans concession au respect des valeurs constitutionnelles et républicaines de liberté, d'égalité et de dignité humaine.

LES ACTIONS QUE PROPOSE LA LICRA

- Une **sensibilisation d'une heure** ou plus est proposée afin de savoir identifier les comportements racistes et antisémites, connaître leurs conséquences et les responsabilités de chacun, mais surtout, mettre à votre disposition des outils pour savoir répondre et prévenir les situations qui pourraient survenir. L'objectif étant de vous permettre **d'anticiper et de réagir** efficacement aux actes de haine raciste et antisémite auxquels vous pouvez être confrontés

Plus d'infos sur l'association en cliquant sur le bouton :
(ou en accédant au lien directement depuis l'url : <https://www.licra.org>)

Site internet de la LICRA

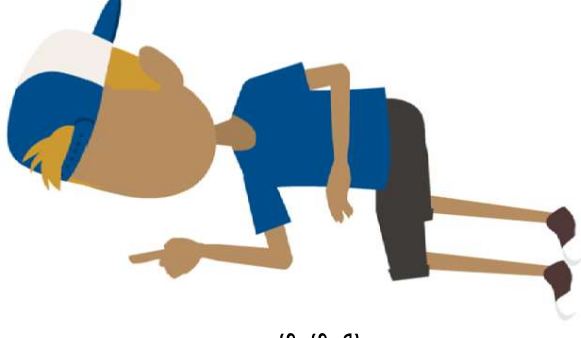
PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



La Voix de l'Enfant est une association-loi 1901 créée en 1981, est une **Fédération d'associations** dont le but est « **l'écoute et la défense** de tout enfant en détresse, quel qu'il soit et où qu'il soit ». Elle intervient, au travers de ses 80 associations membres, dans 90 pays.

LES ACTIONS QUE PROPOSE LA VOIX DE L'ENFANT

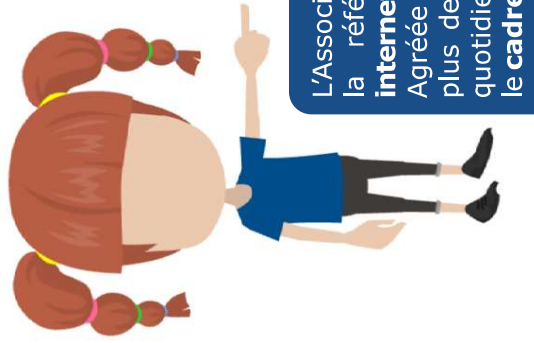
- Des **actions de sensibilisation** auprès des sportifs et/ou des encadrants et des clubs affiliés à la Fédération Française de Volley



Plus d'infos sur l'association en cliquant sur le bouton :
(ou en accédant au lien directement depuis l'url : <https://www.lavoixdelenfant.org>)

Site internet de la Voix de l'Enfant

PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



3018 Enfance

Ensemble, agissons pour un monde numérique responsable
Association Reconnue d'Utilité Publique

L'Association e-Enfance/3018 est depuis 2005 la référence de la **protection de l'Enfance sur internet** et de l'**éducation à la citoyenneté numérique**. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis plus de 10 ans, l'Association e-Enfance/3018 agit au quotidien pour mener des actions de sensibilisation dans le **cadre péri et extra-scolaire** et auprès des étudiants.

Elle **sensibilise les parents et les professionnels** concernant les risques et les **usages responsables d'internet**. Partenaire officiel du ministère de l'Éducation nationale dans la lutte contre le harcèlement entre élèves, le **3018 est le numéro national** pour aider les jeunes, victimes de violences numériques, leurs parents et les professionnels dans leur rôle d'éducation.

LES ACTIONS QUE PROPOSE E-ENFANCE

- Une action de **formation annuelle** à destination des éducateurs 6-10 ans de la FFVOLLEY, afin qu'ils puissent ensuite **sensibiliser à leur tour** régulièrement les jeunes dans leurs associations sportives respectives (Programme Super Héros du Net)
- Des **actions de formation et de sensibilisation** auprès des sportifs, des encadrants, de la FFVOLLEY, et de ses clubs affiliés »

Plus d'infos sur l'association en cliquant sur le bouton :
(ou en accédant au lien directement depuis l'url : <https://e-enfance.org>)

Site internet d'e-enfance



FFvolley

AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

